

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

ANNÉE 2025 - 2026



DES ENFANTS NÉS EN 2022

Auxon-lès-Vesoul
Bougnon

1 Inscription de votre enfant

Le(s) certificats(s) d'inscription scolaire seront à retirer auprès de la Mairie de votre commune de résidence.

A APPORTER

- ▶ Livret de famille
- ▶ Carnet de santé
- ▶ Justificatif de domicile de moins de 3 mois

2 Les admissions à l'école de Bougnon

auront lieu les :

Mardi 11 mars de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Lundi 17 mars de 16h30 à 17h30

Jedi 20 mars de 11h30 à 13h30

École de Bougnon - rue de l'École

ou sur rendez-vous au 03 84 91 60 21

A APPORTER

- ▶ Certificat d'inscription (délivré par la Mairie)
- ▶ Livret de famille (Photocopie)
- ▶ Carnet de santé (Photocopies des pages vaccinations)
- ▶ Certificat de radiation (en cas de changement d'école)

